RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Société : 3P
Forme : SARL
Capital social : 1 000 €
Siège social : [redacted]
RCS : Tarascon 979 973 815

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 14 Janvier 2025
Lieu : Siège social de la société

L'associé unique et gérant Xavier Paglia

Ordre du jour :

1. Constatation de la perte de plus de la moitié du capital social
2. Décision sur la poursuite de l'activité sociale
3. Pouvoirs pour formalités

Délibérations :

Après lecture des comptes sociaux arrêtés au 30/06/2024 faisant apparaître des capitaux propres négatifs de -17 078 €, l'Assemblée Générale constate la perte de plus de la moitié du capital social.

Après délibération, l'associé unique et gérant décide de poursuivre l'activité de la société.

Pouvoirs sont donnés au Gérant pour effectuer toutes les formalités nécessaires.

Fait à Saint-Martin-de-Crau, le 14 Janvier 2025

Le Gérant
Xavier Paglia

[redacted]